



# **Ne pas diffuser**

**Ce document doit encore faire l'objet  
d'une décision du Conseil  
communal le 15 novembre 2018**

## **RAPPORT 16/2018 AU CONSEIL COMMUNAL**

**Initiative populaire communale « Pour la création d'un  
parking souterrain à la place du Marché »**

**Rapport N 16/2018**  
**Initiative populaire communale**  
**« Pour la création d'un parking souterrain à la place du Marché »**

---

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

La commission chargée d'étudier le préavis 16/2018 s'est réunie à 5 reprises afin de traiter ce préavis, dont 2 séances en commun avec la commission chargée d'étudier le préavis 14/2018 « Plan directeur du stationnement ». Elle était composée des personnes suivantes :

M. Cédric BUSSY	PS	Président-rapporteur
M. Andres FOSTER	Vert	
Mme Caroline GIGON	PS	
M. Alain GONTHIER	AD	
M. Ambroise MÉAN	PLR	
M. Bastien SCHOBINGER	UDC	
M. Clément TOLUSSO	AD	
M. Jorge MALDONADO	V.-L.	
M. Christophe MING	PLR	
M. Xavier RIGHETTI	V.-L	
M. Jean-Marc RODUIT	PDC	

La Municipalité était représentée par Monsieur Jérôme Christen, accompagné de Monsieur Caine, chef de service ainsi que de M. Grosjean, chef de projet.

## **INTRODUCTION**

Lors de sa première séance, la coordination de l'étude du présent préavis avec les travaux de la commission étudiant le préavis 14/2018 « Plan directeur du stationnement » (ci-après « PDstat ») a été examiné. Il a été rappelé à cette occasion les délais légaux concernant le traitement d'une initiative populaire. Le conseil communal doit ainsi traiter cette initiative au plus tard à sa séance de novembre.

La question de traiter ce préavis de façon prioritaire par rapport au préavis 14/2018 « Plan directeur du stationnement » a été discuté. En effet, ce dernier serait potentiellement fortement impacté par une décision favorable à la création d'un parking souterrain. Toutefois, il a semblé pertinent à la majorité de la commission de traiter ces deux objets en parallèle et de rendre rapport pour la même séance du conseil communal.

## **EXAMEN DU PRÉAVIS**

Merci de vous référer au document de synthèse commun annexe aux rapports des préavis 14/2016 et 16/2018.

## CONCLUSION

A l'issue des discussions, la commission a décidé de recommander d'accepter les conclusions du préavis à 5 voix pour, 4 contre (2 personnes absentes).

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

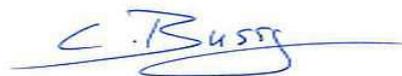
### LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le préavis municipal N° 16/2018 du 27 août 2018 ;
- VU** le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet qui a été porté à l'ordre du jour ;
- VU** le document commun des 2 commissions, Plan directeur de Stationnement et Initiative Populaire Place du Marché ;

#### décide

1. de constater la validité de l'initiative «Pour la création d'un parking souterrain à la place du Marché » au sens de l'art. 106m LEDP;
2. de rejeter l'initiative «Pour la création d'un parking souterrain à la place du Marché» au sens de l'art. 106o LEDP;
3. de charger la Municipalité de communiquer les décisions du Conseil communal aux initiants et, en cas de rejet de l'initiative par le Conseil, de soumettre dite initiative dans les six mois au corps électoral avec recommandation de rejet conformément au 2e alinéa de l'art. 106o LEDP.

M. Cédric Bussy



Président de la commission